

DEPARTEMENT DE
L'AVEYRON



MAIRIE
DE
COUPIAC
12550

☎ 05 65 99 77 38
mairie.coupiac@wanadoo.fr

Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 12 février 2019

Absents ayant donné procuration : Jean-Louis ROBERT à Gilbert ROQUES et Robert TOBIN à Christine FAGES.

En début de séance Mr le maire souhaite la bienvenue à Hugues Barbotin, le nouveau secrétaire de mairie, et une bonne installation avec sa compagne sur la commune de Coupiac.

1. Le compte rendu de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité

2. Urbanisme : Présentation du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD)

Monsieur le Maire présente le PADD, pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce dernier remplacera prochainement la carte communale de Coupiac comme document stratégique, réglementaire et prospectif, outil de planification et de gestion des sols à l'horizon de 10 ans. Régi par le code de l'urbanisme, le PADD définit, après un travail de diagnostic du territoire, les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenus par la Communauté de Communes de Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons. Il dessine ainsi les enjeux de développement et préservation du territoire communautaire :

- maintenir le niveau de développement économique et sa pluralité
- développer l'accueil de nouveaux résidents
- préserver le socle naturel et les paysages du territoire
- adapter l'offre territoriale d'équipements aux besoins de la population
- se déplacer selon de nouvelles modalités dans et hors du territoire
- maîtriser la consommation des espaces en maîtrisant le foncier

3. Prévention des risques inondations

Une réunion publique aura lieu le 28 février 2019 à 20h salle du Telon, afin de présenter aux habitants l'étude de faisabilité d'agrandissement du passage du Mousse sous le parking (avec la participation d'Aveyron Ingénierie et du Parc Naturel Régional des Grands Causses). Également, le PNR Grands Causses présentera le diagnostic de vulnérabilité ainsi que les financements et logements éligibles. A ce jour, une enveloppe de 80 000 € pour 150 logements est prévue sur l'ensemble de la communauté de communes.

4. Délibération portant sur la nouvelle adhésion à la médecine du travail CDG12

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 12. Après divers constats et une nouvelle organisation, le service évolue au 1^{er} janvier 2019 et nécessite la signature d'une nouvelle convention d'adhésion pour une durée de 3 ans. Evolution d'une tarification « à la visite médicale » vers une tarification forfaitaire annuelle de 51 € / agent / an.

A l'unanimité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

- de confier au Centre de Gestion de l'Aveyron la responsabilité du service Médecine Professionnelle et Préventive à laquelle sont soumis les agents de Coupiac ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'adhésion au service de Médecine Professionnelle et Préventive du Centre de Gestion de l'Aveyron pour une durée de 3 ans ;
- de régler au Centre de Gestion le montant des prestations assurées par ce service.

5. Questions Diverses

- Pêche :
 - o Parcours de pêche : aménagement sur le plan d'eau du Mas Naut par la communauté de communes de 2 pontons bois (dont 1 aménagé avec un escalier bois) et 5 postes de pêche, cofinancé par la région et le département. Pose de panneaux explicatifs aux abords du plan d'eau.
 - o Une subvention de 200 € sera versée à l'AAPPMA pour les lâchés de truites de 2019 comme chaque année antérieure.
- Evénements à venir sur la commune :
 - o 24 mars 2019 : les éliminatoires pétanque en doublette
 - o Le 21 avril 2019 : l'Enduro moto, organisé à Brasc et qui passera par le nord de la commune.
- Ecole : les travaux ont commencé, avec le désamiantage du couvent, qui se terminera le 22 février. La route départementale sera fermée les 18 et 19 février.

En fin de séance, Mr le Maire a remercié chaleureusement Nathalie Bezes pour ses nombreuses qualités et les services rendus à toute la population coupiagaise et lui a souhaité une bonne adaptation dans ses nouvelles fonctions auprès de la Communauté de Communes du Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons.